

Barbarie intellectuelle ?

Barbarie intellectuelle ?

En 2004, sur la foi d'un rapport de l'Inserm supposé prouver l'inefficacité de la psychanalyse, des chercheurs prétendaient l'exclure d'enseignement à l'université. En 2019, ils récidivent avec une tribune dans le "Nouvel Obs" qui réclame son exclusion des tribunaux. Si leur envie de censurer la psychanalyse n'a pas changé en 15 ans, leur nouveau soutien est une réalisatrice de documentaires. Renoncer à la caution scientifique signe l'échec de leur rapport de 2004 dont les innombrables biais ont ruiné les prétentions scientifiques et dont les dernières études sur les psychothérapies invalident les conclusions.

Leur récidive montre qu'on ne guérit pas si facilement de l'obsession anti-psychanalyse. En 2006 pourtant, le neurobiologiste Lionel Naccache les avertissait : « faire l'économie d'une discussion de la pensée freudienne relèverait (...) d'une forme de barbarie intellectuelle », ajoutant en 2019 : « c'est une évidence, la sexualité est une composante centrale et épineuse de notre identité subjective ». Méprisant l'avis de ce collègue, ils préfèrent rabâcher leurs ritournelles obsolètes et proférer contre la psychanalyse des imprécations qui la visent depuis 100 ans.

Impuissants hier à l'écarter du champ médical, ils tentent aujourd'hui de l'évincer du champ judiciaire sans rien y connaître. Ainsi, ils ignorent tout des recherches psychanalytiques sur des phénomènes aussi complexes que le déni de grossesse, l'infanticide ou le meurtre en série auxquelles participent d'incontestables cliniciens comme par exemple Daniel Zagury ou Sophie Marinopoulos. Ils passent sous silence le travail engagé par des psychanalystes à la demande de la Mission de Recherche Droit et Justice, dans la formation des magistrats après le désastre d'Outreau. Muets sur les travaux psychanalytiques menés depuis des décennies sur la délinquance sexuelle en particulier, ils affirment doctement en dépit de la réalité clinique : « il existe une santé sexuelle ».

Face aux dérives de ces universitaires irrationnels, les psychanalystes avancent un travail collectif inédit et rigoureux qui présente l'étendue et la cohérence de leurs activités. L'ensemble des associations de psychanalystes a validé ce texte, qui éclairera le public et les décideurs publics sur les véritables enjeux de leur engagement professionnel, aux antipodes des caricatures dépassées de leurs contempteurs.

Pascal-Henri Keller

Professeur Emérite, Psychanalyste SPP

vient de publier avec Patrick Landman "Ce que les psychanalystes apportent à la société", Editions Erès